

ORIGINE ET HISTOIRE DE LA FÊTE DE L'ASSOMPTION

Quelle est l'origine de la fête de l'Assomption ?

Le jour de l'entrée de Marie au ciel a été célébré au VI^e siècle à Jérusalem où se trouvait une église de la dormition. Il était célébré en Égypte le 18 janvier. C'est l'empereur de Constantinople, Maurice (582-603), qui a imposé la date du 15 août pour la fête de la Dormition. La fête est arrivée à Rome au VII^e siècle.

Dans les Églises d'Orient (rites byzantin et copte) on fête la Dormition, c'est à dire le "sommeil" de la vierge et l'élévation de l'âme seule ; c'est la représentation des icônes.

On appelle cette fête "la dormition de la Sainte Vierge".

En occident, Grégoire de Tours, vers 594, a donné la première formulation théologique de l'Assomption. La fête de l'Assomption de Marie a été célébrée au VIII^e siècle à Rome où se trouvait une fresque (encore visible) représentant l'Assomption dans la basilique souterraine de Saint-clément. La doctrine de l'Assomption de Marie (elle est élevée au ciel avec son corps et son âme) a été confirmée par les grands théologiens du XIII^e siècle Thomas d'Aquin, Bonaventure...

Consécration de la France à la Sainte Vierge en la fête de l'Assomption

Lorsqu'il a eu la certitude d'avoir un enfant (Louis XIV né en 1638) après 22ans de mariage, Louis XIII en reconnaissance à Marie lui consacra la France.

Il déclare, le 10 février 1638, qu'il prend la très sainte vierge comme protectrice et patronne du Royaume de France. Il demande que tous les ans, le jour de la fête de l'Assomption, on fasse, dans toutes les églises, commémoration de sa déclaration à la Grande Messe et qu'après les vêpres on fasse une procession solennelle en son honneur.

Selon la liturgie, la Vierge Marie est la patronne principale de la France.

Notre Dame de l'Assomption est aussi la patronne des Acadiens depuis 1881. L'Acadie est une partie du Canada de langue française distincte du Québec.

Bel été et Bonnes vacances à toutes et tous !



CONFLUENTS

ISSN 2431-3408

Feuillet d'information du Pôle Missionnaire de Montereau

Rédaction : 1 parvis Jean Paul II à Montereau-Fault-Yonne

Ouvert les : mardi mercredi jeudi vendredi 9 h à 12 h
+ mardi après-midi 15 h 30 à 18 h

Tél : 01.64.32.01.48

E-mail : pole.montereau@gmail.com catechesemontereau@free.fr

Facebook : POLE MISSIONNAIRE CATHOLIQUE DE MONTEREAU

Http : [//eglise-montereau-moret.fr](http://eglise-montereau-moret.fr)

Éditorial des mois de Juillet et Août 2021

Le Territoire

L'Église, c'est un bâtiment, une communion, des pierres vivantes. C'est aussi un territoire. Il y a quelques années, on racontait que lorsque qu'un préfet réfléchissait sur son territoire départemental, il allait voir l'évêque. Celui-ci était reconnu comme ayant une bonne appréciation du découpage du territoire en fonction de l'histoire, des traditions, des solidarités, du lien social.

Le monde a changé. Aujourd'hui, l'Église par manque de prêtres ne peut plus coller aux territoires. Elle doit regrouper ses forces.

Nous venons d'en avoir la preuve avec notre secteur de St Thibault en Bassée. Ce secteur avait du mal à fonctionner depuis qu'on avait rattaché un bout de l'ancien secteur de St Germain en Brie d'avec celui de St Thibault. Trois villages sur le plateau, attirés vers Montereau, n'avaient rien de commun avec les cinq villages de la Bassée. Une longue réflexion vient d'aboutir à la création des deux E.A.P. dans un secteur qui reste unique : St Thibault Nord (Laval en Brie, Salins et St Germain Laval) et St Thibault Sud (Marolles, Courcelles, La Tombe, Barbey et Misy). Ils gardent en commun le prêtre référent, le trésorier, le local, la fête de St Thibault. Pour le reste, chacun élabore ses projets. Laurence Flammarion devient la coordinatrice du Nord et Monique Lévêque la coordinatrice du Sud.

La question s'est aussi posée pour le secteur de St Nicolas de Seine et Loing et celui de St Vincent en Gâtinais avec la formation de la commune nouvelle de Moret Loing et Orvanne. Cette commune s'étend aujourd'hui sur trois secteurs dont Episy dans le pôle de Fontainebleau. Après réflexion, il a été décidé qu'il n'y aura pas de changement car cela compromettrait des solidarités de village qui fonctionnent bien jusqu'à maintenant.

Voilà deux réponses différentes à la question du territoire. A chaque fois il a fallu s'adapter pour que la structure soit au service de la mission. En ne

le faisant pas, on risque d'épuiser les hommes et les femmes de bonne volonté. Mais rien n'est définitif, restons attentifs !

Certains d'entre vous vont changer de territoire durant cet été. Observez bien autour de vous la vie des hommes et la vie de l'Eglise et ramenez-nous des idées nouvelles d'organisation, des façons de faire innovantes. Mais surtout même si vous restez sur notre territoire, reposez-vous bien. Bon été !

Chanoine Olivier VATAR

INSCRIPTIONS CATÉCHISME

St Clément des Deux Rives :

Champagne : Presbytère 19 rue des prés :

- les samedis 4, 11, 18 septembre de 10h à 12h

St Mammès : à l'église

- le dimanche 12 septembre de 10 h à 12 h

Notre Dame de Brie :

Salle paroissiale : 1 rue Porte Bossu à Montereau

- les samedis 4, 11, 18 septembre de 10h à 12h

St Thibault en Bassée :

Marolles : maison paroissiale, 32 Grande rue

- le samedi 4 septembre de 10h à 12h

Salins : à l'église

- le samedi 11 septembre de 17h à 18h

St Nicolas de Seine et Loing :

Moret : Salle St Jean-Baptiste, 14 rue du Pavé neuf

- les vendredis 3, 10, 17 septembre de 17h à 19h

- les samedis 4, 11, 18 septembre de 10h à 12h

St Vincent en Gâtinais :

Après les messes de 9h30 :

Écuellen : 5 septembre / Villecerf : 12 septembre

Noisy : 19 septembre / Ville St Jacques : 26 septembre

NOS PEINES



Mai/Juin 2021

Notre Dame de Brie

Janine ROBIN (93 ans) – Yveline DUBIEF (98 ans)
José DOS SANTOS (54 ans) – Marie NGAN (78 ans)
Claudine PERROT (76 ans) – Rosario DE NOVA (90 ans)
Stéphane ONIER (65 ans) – Raymonde BELLOUR (94 ans)
Jean LLORCA (82 ans) – Jeannine DEBONNAIRE (87 ans)
Hubert CARRION (88 ans) – Marcelle DUPUY (85 ans)

Guillaume Briçonnet

Solange BLIN (95 ans) – Henriette HUBERT (97 ans)
Marcel BOUQUEREL (90 ans) – Lionel NOREST (78 ans)
Roger LAUBIES (86 ans) – Margot PELLETIER (92 ans)

Saint Nicolas Seine et Loing

Roger DUBRAS (100 ans)

Saint Clément des 2 Rives

Jacky TREME (82 ans) – Santiago CASADO (84 ans)
Sylvain EDARD (55 ans)

Saint Thibault en Bassée

Yves GUINARD (47 ans) – Andrée CAREDDU (92 ans)
Janine FELIX (93 ans)

Saint Vincent en Gâtinais

Paulette ACHAINTRE (91 ans)

NOS JOIES

Baptêmes

Notre Dame de Brie

Joelma TAVARES-SOARES – Amaël IMIRA
Hugo CONSTANTE – Antoine NASLET
Arsène Stéphane AI TISSIER – Cléa GOIS
Chloé BARAL – Elise LECHATREUX

Saint Thibault-en-Bassée

Morgan CHATEAU-DULION

Saint Nicolas Seine et Loing

Alice OLIVE – Sarah ASARE
Apolline LECLAND – Mila MEUNIER
Louise-Marthe HALLEUR ECHAROUX

Saint Vincent en Gâtinais

Aël BEZAULT – Louise BARON
Maël BRETON

St Clément des Deux rives

Apolline GILBERT

Baptême et première communion

Guillaume Briçonnet

Louis BIETRIX

Confirmations

Notre Dame de Brie

Alvin, Anaïs, Antoine, Billwine, Brandon, Caroline, Chloé, Clara, Clément, Dalila,
Davis, Gisèle, Illan, Isaac, Juliette, Lindsey, Maëllys, Matthys, Naïka, Nicole, Niz-D,
Romao, Tanguy, Yanni et Yoan.

Mariages

Notre Dame de Brie

Julie ALVES et Romain MARTINS

St Nicolas de Seine et Loing

Victoire DE LASTIC et Antoine SORT
Daphné HUSSON et Tristan BASTID

St Clément des Deux Rives

Marine LESNE et Matthieu MASINO

Pèlerinage des pères de Famille de Seine-et-Marne

Cette année encore, le pèlerinage des pères de Famille de Seine-et-Marne se tiendra pour la 13^e année consécutive **du 2 au 4 Juillet 2021**.

Ce moment de partage est ouvert à tout père, futur père ou grand-père de région parisienne qui souhaite faire une pause spirituelle dans son quotidien bien chargé.

Une fois n'est pas coutume, cette année la marche **partira de Fontainebleau pour cheminer jusqu'à Larchant pour ensuite revenir sur Fontainebleau**.

Retrouver plus d'information sur le site Peledesperes.org

ou en appelant **Christophe de Vigneral au 06-20-09-01-45**.

Au plaisir de marcher dans notre belle forêt de Fontainebleau à vos côtés.

SECTEUR SAINT-THIBAUT-EN-BASSEE

Les permanences de l'accueil à la Maison Paroissiale de Marolles sont fermées en juillet et août. En cas de besoin, vous pouvez appeler :
le secrétariat de Montereau au 01 64 32 01 48 du 1er au 20 juillet et à partir du 17 août ou le 01 77 03 90 14 du 1er au 15 août.
La permanence reprendra à Marolles le premier lundi du mois (14-16h) et le dernier samedi du mois (10-12h) à partir du lundi 6 septembre.
Nous vous souhaitons un bel été !

CONGÉS D'ÉTÉ

Fermeture du secrétariat et de la catéchèse du pôle

1 parvis Jean-Paul II _ 77130 MONTEREAU

Du 23 juillet au 16 août 2021 inclus

PÔLE MISSIONNAIRE DE MONTEREAU

CÉLÉBRATIONS DOMINICALES **Juillet et Août 2021**

ATTENTION : en juillet 2 messes du dimanche soir sont supprimées

	SAMEDI	DIMANCHE		
	18 h	9 h 30	11 h 15	18 h
03 et 04 juillet	Marolles sur Seine Vernou	Cannes Écluse Écuellen Surville	Champagne (<i>St François</i>) Thomery	-
10 et 11 juillet	Villecerf	Salins	Champagne (<i>St François</i>) Montereau (<i>Collégiale</i>) Moret sur Loing	Varenes sur Seine
17 et 18 juillet	Misy	Noisy Rudignon Surville	Champagne (<i>St François</i>) Moret sur Loing	Varenes sur Seine
24 et 25 juillet	Echouboulains Saint Mammès	Ville Saint Jacques	Champagne (<i>St François</i>) Montereau (<i>Collégiale</i>) Moret sur Loing	-
31 juillet et 1er août	Marolles sur Seine	Cannes Écluse Surville	Champagne (<i>St François</i>) Moret sur Loing	La Celle
07 et 08 août	Écuellen	La Tombe	Champagne (<i>St François</i>) Montereau (<i>Collégiale</i>) Moret sur Loing	Varenes sur Seine
Assomption 14 et 15 août	Valence	Esmans Surville	Barbey Champagne (<i>St François</i>) Moret sur Loing	Varenes sur Seine
21 et 22 août	Courcelles-en-Bassée	La Brosse-Montceaux Montarlot	Champagne (<i>St François</i>) Montereau (<i>Collégiale</i>) Moret sur Loing	Saint Mammès
28 et 29 août	Forges Saint-Mammès	Laval-en-Brie Surville Villecerf	Champagne (St François) Thomery	Saint Mammès

RAPPEL : Le décret de loi numéro 2020-860 du 10 juillet 2020 impose aux lieux de culte une distanciation physique d'au moins 1 mètre entre deux personnes (sauf si elles sont issus d'un même foyer) et l'obligation du port du masque pour les plus de 11 ans. Merci de respecter ces consignes. **Le masque**, bien qu'inconfortable, nous protège et protège notre prochain. Il est **obligatoire** pour participer aux célébrations.